

Chaire d'Économie Solidaire

le cnam



« (se) COMPRENDRE ENSEMBLE. »

Inventer de nouveaux savoirs avec la cartographie active »

MONOGRAPHIE

**CIP 20**

**(Citoyennes Interculturelles Paris 20<sup>ème</sup>)**

Texte rédigé par les étudiants du Master 2

« Intervention et développement social. Économie sociale et solidaire »

**MONOGRAPHIE DE L'ASSOCIATION CIP20 :**

**Citoyennes Interculturelles Paris 20<sup>ème</sup>**

## 1. IDENTIFICATION DE L'INITIATIVE

- Nom : CIP20, Citoyennes Interculturelles Paris 20<sup>ème</sup>

- Sigle :



- Date de création : Décembre 2010
- Adresse : 39 bis, rue de Tourtille - 75020 Paris
- Téléphone /Fax : 09 50 73 77 22 – 07 70 60 49 23
- Courriel : [associationcip20@yahoo.fr](mailto:associationcip20@yahoo.fr)
- Site web : <https://www.traiteurcip20.com/>

## 2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Citoyennes Interculturelles de Paris 20e (CIP20) est une association créée en 2010 qui porte un projet de restaurant traiteur interculturel, articulé à des activités d'ateliers alimentation/nutrition et à des permanences sur les initiatives économiques solidaires. Les porteuses du projet se sont rencontrées, il y a déjà plusieurs années, pour partager leur passion de la cuisine. Leur objectif est de professionnaliser leur savoir-faire en créant une activité économique et des emplois pour les femmes du quartier tout en participant à la vie de celui-ci.

### *Histoire de l'association :*

Le projet d'ouverture d'un restaurant-traiteur interculturel a débuté en 1999. Un collectif de femmes du quartier de Ménilmontant, dans le 20e arrondissement de Paris, se réunit

régulièrement autour d'événements locaux. Les femmes participent aux fêtes de quartier, préparent des repas, des goûters pour les habitants. Appuyé par une éducatrice de l'association de prévention « Jeunesse Feu Vert » et soutenu par les membres de l'association "Au140", le collectif s'organise et développe des activités pour le quartier, puis crée l'association « Femmes du Monde » en 2008. Ainsi, l'idée de créer un restaurant dans le quartier émerge peu à peu. Pour appuyer la demande des femmes, l'équipe de Développement Local Belleville Amandiers, réalise en 2003 un diagnostic portant sur la situation des femmes du quartier face à l'emploi et sur des groupes de femmes porteuses de projets de création d'activité. Suite à ce diagnostic, une demande d'accompagnement est formulée auprès des services de la ville et de l'Etat dans le cadre de la politique de la ville.

En 2009, l'Agence pour le Développement de l'Economie Locale (ADEL) spécialisée dans le montage d'activités de proximité avec des publics féminins, est sollicitée pour mettre en place un dispositif global d'accompagnement. Après avoir mobilisé un collectif de femmes autour d'un projet de restaurant, l'ADEL va l'accompagner dans sa construction. Douze femmes au total participent à la construction du projet et imaginent ensemble le fonctionnement d'un restaurant pour les familles du quartier, qui n'ont pas forcément la chance de pouvoir s'y rendre : un restaurant qui sera donc abordable et leur permettra de découvrir la cuisine du monde.

En décembre 2010, le collectif crée l'association Citoyennes Interculturelles de Paris 20e.

En 2011, l'association se fait connaître et tisse des partenariats opérationnels avec des associations locales. A la fin de l'année 2011, a lieu la première formation de professionnalisation pour le groupe (gestion, comptabilité, commercialisation etc.) et la mise en place d'un restaurant d'application en partenariat avec le centre social Annam.

En 2012, l'association poursuit son activité malgré l'absence de local et les désistements de certaines femmes. Cependant, le développement du projet s'en trouve affecté.

Aussi, afin de maintenir la dynamique collective du projet, les partenaires soutiennent la création d'un emploi aidé.

En 2013, débute une deuxième phase de formation. L'ADEL conçoit et organise une

formation technique sur les bases du référentiel du CAP cuisine avec un renfort linguistique sur l'environnement professionnel et une initiation à la comptabilité.

En 2014, Paris Habitat identifie un local conforme et l'attribue à CIP20 en 2014. Il s'agit du local actuel de l'association, rue de Tourville. Cette année-là, le groupe remporte le trophée de l'ESS à la Mairie de Paris.

En 2015, les travaux d'aménagement du local débutent, et durent 9 mois. Pendant ce temps-là, un deuxième poste de salariée est créé. En septembre, le restaurant ouvre ses portes, l'activité traiteur se développe et les ateliers démarrent. En décembre, une troisième personne devient salariée de l'association.

L'inauguration officielle à lieu avec tous les partenaires, le 8 mars 2016, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Le restaurant est ouvert le mercredi, jeudi et vendredi midi ainsi que le vendredi soir et un samedi soir sur deux.

### *Objectifs de l'association :*

- Créer et pérenniser des emplois de qualité pour les femmes du quartier ;
- Donner une visibilité au collectif pour promouvoir la création d'activité économique par les femmes ;
- Offrir un espace de rencontre et de convivialité dans le quartier pour partager et valoriser le savoir-faire culinaire des femmes ;
- Développer l'animation d'ateliers culinaires interculturels et intergénérationnels ;

### *Les activités principales de CIP20 :*

- **Le restaurant** : ouvert 3 midis par semaine, le mercredi, le jeudi et le vendredi ; le vendredi soir et le samedi soir une semaine sur deux.
- **Un service traiteur interculturel** : buffets, cocktails, repas, plateau-repas... L'association livre des particuliers, des associations, des collectivités ou des administrations. Les préparations sont faites maison et réalisées à partir de produits frais et de saison.

L'association dispose d'un réel patrimoine culinaire qui s'est formé au contact de toutes les femmes qui ont participé au projet. La cuisine des Citoyennes Interculturelles de Paris 20<sup>ème</sup> s'inspire de toutes ces rencontres.

- **Des ateliers de cuisine** : en lien avec les associations ou les écoles du quartier, avec les habitants, ateliers alimentation nutrition, ateliers intergénérationnels et interculturels.
- **La participation à des événements du quartier** : fêtes du quartier, fête des associations, journée internationale des droits des femmes, mois de l'économie sociale et solidaire, marchés solidaires et cafés gourmands sur la création d'activité par les femmes, etc.
- **L'organisation d'événement culturel** : L'association organise de plus en plus régulièrement des soirées à thèmes divers, scène ouverte, concerts, événements littéraires...

#### *Les valeurs de l'association :*

Les membres de l'association s'accordent à dire que le projet est animé par des valeurs d'entraide, de solidarité, de transmission, de partage entre les femmes. « *Cette solidarité féminine est très importante dans l'idée de partage d'expériences communes et de difficultés aussi communes, dans l'idée de transmettre aux autres, d'être reconnues pour ce qu'elles font* » (Bénévole CIP20). La temporalité du projet et les obstacles qu'elles ont eu à franchir ensemble les ont construites et renforcées.

#### *L'utilité sociale de l'association :*

Il s'agit d'un projet qui permet de lutter contre l'isolement social et économique que peuvent rencontrer des femmes peu qualifiées et/ou issues de l'immigration. Il joue également un rôle au niveau local, dans le quartier car c'est un lieu ouvert aux habitants, accessible et appropriable. Chacun peut l'investir comme il le souhaite (les artistes du quartier y exposent, certains habitants proposent des ateliers...).

Il permet également aux femmes d'être visibles en tant qu'actrices économiques « *L'utilité aussi, c'est de montrer que des femmes peu qualifiées, comme je disais, souvent cantonnées*

*à des travaux d'aide à la personne sont capable de gérer une activité économique et ça dans un terme de démocratisation de l'économie c'est très important. » (Bénévole CIP20)*

### **3. DONNEES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES**

L'Association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Le conseil d'administration est constitué de 10 membres, élus pour une année lors de l'Assemblée Générale à laquelle participent les salariées de l'association. Le bureau est composé d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire qui sont élues à bulletin secret. Des bénévoles ainsi que des salariées sont aussi présents au conseil d'administration. La désignation des salariées qui prendront place au CA se fait par vote à bulletin secret entre les salariées. Deux salariées sont présentes au sein du Conseil d'Administration et ont voix délibérative. Cette configuration du CA, qui n'est pas si fréquente dans le secteur associatif, est inscrite dans les Statuts de l'association. Le fait que les salariées puissent prendre part aux décisions qui les concernent s'est imposé comme une évidence. Les femmes salariées actuellement étaient, en effet, pour la plupart, à l'origine du projet de création de restaurant. Il semble donc légitime, qu'elles puissent être consultées et fortement impliquées en ce qui concerne le développement de ce projet. Cette initiative leur a permis de créer leur emploi, il est nécessaire qu'elles puissent s'y retrouver dans les décisions du conseil d'administration

Ce projet est atypique par rapport à d'autres projets de création d'activité commerciale, puisque le statut associatif exige une gestion désintéressée et que les bénéfices doivent obligatoirement être réinvestis dans le projet associatif.

#### *Les salariées*

L'équipe est composée de six salariées, essentiellement des femmes. Parmi elles, trois sont les fondatrices du projet et l'équipe s'est agrandie au fur et à mesure. Quatre salariées ont pour mission de confectionner les repas et de gérer le restaurant. Une salariée s'occupe exclusivement du volet administratif et de la communication. Afin de développer la

dimension culturelle de l'association, une ancienne bénévole a été engagée et s'attèle à organiser principalement des soirées à thèmes.

### *Les bénévoles : une implication précieuse !*

L'adhésion annuelle à l'association est soumise à une cotisation d'un montant de cinq euros. Les adhérents ont donc la possibilité de devenir bénévole ; ils sont informés des actualités de l'association et sont conviés à l'assemblée générale. En termes de présence, certains sont assidus et d'autres viennent de façon plus occasionnelle.

L'association accueille notamment un groupe d'environ 10 bénévoles qui participent à l'ensemble des tâches. Les bénévoles viennent en renfort soit sur la gestion, la comptabilité, l'administratif mais également sur des projets pour faire vivre l'association. Les bénévoles soutiennent les salariées, ce qui laisse entrevoir la difficulté de tout gérer. Elles peuvent également appuyer, faire des propositions pour développer davantage l'association. « *Les bénévoles ont des compétences qui se complètent avec les autres personnes* ». (Bénévole CIP20). Ces bénévoles actifs qui sont présentes depuis le début pour certaines, sont considérées comme des personnes très engagées dans l'association. Elles sont porteuses de l'histoire de l'association et de son projet dont elles ont une connaissance fine.

## **4. MODE DE GOUVERNANCE ET DE PARTICIPATION**

« *On n'a pas de chef nous. On est toute... On sait ce qu'on doit faire, on est toutes au même niveau* ». (Salariée de CIP20)

Chaque semaine, deux réunions ont lieu pour organiser les activités de la semaine. L'une entre les bénévoles et une ou plusieurs salariées, l'autre entre les salariées. « *Tous les lundis matin, il y a une réunion avec les bénévoles. Il y a toujours deux salariées et les autres qui le souhaitent peuvent y participer. Nous évoquons les projets de l'association et des bénévoles. Les mardis matin, il y a la réunion entre les salariées. Nous faisons le lien avec la réunion du lundi et des détails à mettre en place par rapport au projet, des événements et des buffets traiteurs en cours.* » (Salariée CIP20).

Ces temps permettent d'évoquer les projets imminents et futurs de l'association et des bénévoles et c'est à ce moment là que se prennent les décisions. Il n'y a pas de hiérarchie entre les salariées, tout le monde participe aux décisions, il y a une concertation avec toute l'équipe afin que chacune puisse s'exprimer sur la question. Quand il s'agit de décisions en rapport avec la cuisine et les préparations alimentaires, les cuisinières se réunissent entre elles et en discutent pendant la réunion du mardi ou au quotidien. Pour les questions plus générales ou organisationnelles qui concernent l'ensemble du projet, les salariées et les bénévoles décident ensemble sur le temps des réunions du lundi « *Les décisions se prennent en groupe, on demande l'avis de tout le monde dans la gestion et que chaque personne puisse avoir une place* ». (Salariée CIP20).

« *On demande l'avis de tous, mais quand il n'y a pas de réponse on tranche. L'avis de tous est généralement demandé, mais souvent on se fait confiance, alors quand une décision est prise on sait que c'est un bon choix* ». (Salariée CIP20).

C'est un projet caractéristique par sa temporalité et les décisions aussi sont parfois longues à prendre avec ce type de concertation. Comme les salariées se forment directement sur le terrain pour certaines tâches, elles ne sont pas toujours très sûres d'elles et ont besoin de l'avis des autres par crainte de mal faire, surtout pour les missions qui concernent la communication, le développement de l'activité... Au quotidien, quand la discussion prend du temps et qu'il est nécessaire de décider une orientation, par exemple choisir une date pour un futur atelier ou une soirée, où décider de l'achat du nouveau matériel, la salariée en charge de la gestion s'est vue attribuer cette responsabilité de manière informelle.

Le bureau du conseil d'administration intervient dans des périodes où il s'avère nécessaire de décider rapidement en se concertant avec les salariées et les bénévoles. Il existe également des petites commissions pour réfléchir sur des projets : « *Après, on essaye de mettre en place des espèces de petites commissions sur des projets précis, genre autour de la communication, gestion, et puis, l'organisation du travail, parce que l'air de rien c'est compliqué parce qu'on invente et on expérimente en même temps qu'on avance. Et donc, ce n'est pas toujours simple notamment sur l'organisation du travail* » (Bénévole CIP20)

La démarche participative est très présente et l'avis des bénévoles est pris en considération au même titre que celui des salariées : « *l'association avec le statut à un président, elle n'est*



*souvent pas là d'ailleurs, la trésorière, la secrétaire et moi je suis membre du CA. Mais c'est purement technique. En réalité on est une association de type collégiale. Je ne sens pas le poids de « oh la présidente... » On se fait mutuellement confiance ». (Bénévole CIP20)*

## **5. HYBRIDATION DES RESSOURCES**

Les ressources de l'association CIP20 sont diversifiées, elles proviennent des revenus générés par le service traiteur et le restaurant, de subventions et du bénévolat. En 2016, les subventions de fonctionnement représentaient 15% des ressources, les aides aux emplois 37%, et la vente de marchandises 48%. La part d'autofinancement est donc relativement importante et pourrait encore augmenter avec le développement de l'activité du restaurant dont les recettes sont pour l'instant encore faibles, elles ne représentent, en effet, que 10 % du chiffre d'affaire total. Le restaurant est bien plus récent que l'activité traiteur qui couvre 65 % des ressources. Quant aux activités développées pour favoriser le lien social, elles participent à 25 % des ressources.

Les subventions publiques permettent de développer des projets précis, des ateliers de cuisine, des animations locales, et de financer les emplois. Les 6 salariées sont, en effet, employées en contrat aidé.

L'association compte parmi ses partenaires publics : la Mairie de Paris, la Préfecture d'Ile de France, la Direction de la Cohésion Sociale, la CAF, Paris Habitat. En outre, l'association CIP 20 a pu bénéficier du soutien de la Fondation de France, de Randstad et de Vinci ainsi que de dons matériels (tels que des chaises et le four du restaurant).

Les bénévoles apportent leur soutien dans les domaines de la gestion administrative, de la comptabilité, de la communication et mettent également en œuvre des projets qui donnent un certain dynamisme à l'association. Les compétences des bénévoles viennent compléter celles des salariées. Le bénévolat est valorisé depuis peu, il est comptabilisé en tant que contribution volontaire et apparaît dans les comptes de l'association. Une heure de bénévolat a été estimée à 6,50 euros.

L'association souhaite pérenniser les six emplois qui ont été créés et ne plus dépendre des subventions publiques pour les financer ; l'objectif serait que ces emplois soient, à moyen terme, autofinancés. L'association envisage ainsi de développer davantage l'activité du restaurant qui devrait ouvrir sur de plus longues périodes hebdomadaires.

L'activité traiteur est rentable, avec une marge de 74%, marge qui correspond à la marge brute moyenne des activités de restauration. Cependant, cette activité demande une logistique importante et une certaine organisation qu'il est difficile de mettre en place dans une petite équipe de salariées.

Afin d'augmenter sa part d'autofinancement, le développement de l'activité du restaurant semble donc à privilégier. L'obtention de financements publics peut s'avérer difficile dans un contexte de raréfaction de ces ressources et d'autant plus lorsqu'une activité lucrative constitue la vitrine d'une association. La démarche de l'association doit souvent être expliquée car le fait qu'une association puisse avoir une activité marchande et dégager des bénéfices n'est pas toujours compris.

L'association CIP 20 doit ainsi souvent justifier que l'activité de restauration n'est pas une finalité en soi, que l'objet de l'association est autre.

## **6. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS**

C'est au cours des réunions hebdomadaires que chaque salariée peut exprimer ses idées, ses envies sur les projets à mettre en œuvre. Que ce soit les salariées ou les bénévoles, chacun est libre de proposer et de se lancer des défis. Les soirées à thème sont un bon exemple de cette créativité. *« On se réunit. On voit ce qui est bien ou pas et si le projet nous intéresse, on le continue. »* (Salariée CIP20) ; *« Si j'ai une idée, les autres me soutiennent, me font confiance et me donnent carte blanche pour que j'avance. Et pas que moi, chacun de nous. C'est vraiment une super énergie. »* (Bénévole CIP20)

Par ailleurs, selon les projets à mener, quelques bénévoles et/ou salariées peuvent se réunir en dehors des réunions hebdomadaires. A titre d'exemple, un groupe de travail « transmission des expériences » a été créé. *« Nous essayons de mettre en place des petites*

*commissions sur des projets précis, par exemple, la communication, la gestion. »* (Bénévole CIP20) *« Nous avons des petits groupes qui se réunissent régulièrement pour pouvoir avancer parce que sinon notre seul temps de travail commun en fin de compte c'est le lundi. »* (Bénévole CIP20)

Au moment des déjeuners, cadre de rencontres informelles, se dessinent aussi de nouvelles idées et de nouveaux projets. CIP20 est un lieu de rencontre pour différents acteurs de l'ESS. *« Quand on vient ici le midi, on rencontre des porteuses de projets, des personnes avec lesquelles naissent des collaborations. [...] Les filles se rendent compte que cela devient un lieu d'échanges, au-delà du fait de manger. »* (Bénévole CIP20)

C'est aussi au moment des repas que les salariées et les bénévoles peuvent être au contact des clients et échanger avec eux pour savoir ce qu'ils aimeraient tout simplement manger et plus largement quels types d'événements ils aimeraient voir organiser à CIP20. *« Il y a des projets que les clients nous ont suggérés. »* (Salariée CIP20) En outre, plusieurs clients sont ainsi devenus des bénévoles ponctuels, sollicités en fonction de leurs domaines d'expertises.

CIP20 est une petite structure qui permet facilement de solliciter la participation de l'ensemble du collectif. Pour autant, pour certains projets, les salariées ne participent pas toujours car l'idée de faire participer tout le monde, tout le temps, n'est pas réalisable. La démarche participative a ses limites. *« Finalement, nous laissons un peu tranquille les filles car on se rend compte qu'on leur prenait encore plus de temps à vouloir les associer absolument à tout. »* (Bénévole CIP20)

La « technicité » et/ou « l'expertise » nécessaire à la mise en œuvre de certaines activités ne constituent pas un frein pour la participation de l'ensemble des femmes du collectif CIP20, dans la mesure où tout est discuté en groupe. Les personnes disposant des connaissances et des compétences à un moment donné transmettent leurs savoirs au reste du collectif. C'est aussi pour cette raison que plusieurs formations ont été dispensées. Pour permettre à chacune de participer à l'ensemble des activités du collectif. *« De toute façon, tout le monde participe, même la stagiaire, même celle qui a un contrat d'un mois. »* (Salariée CIP20)

## 7. COMPÉTENCES

La complémentarité entre les compétences des bénévoles et des salariées est une des principales caractéristiques du fonctionnement de CIP 20.

Les salariées apportent leur savoir-faire culinaires, c'est le cœur du projet ; *« la cuisine c'est super important, pour faire à manger comme ça, il faut donner beaucoup de temps et d'amour, ce n'est pas les fast-foods (...) Rien que ça c'est super important. »* (Client CIP20)

Certaines des salariées ont déjà eu des expériences professionnelles en cuisine, mais pas en gestion ou administration. C'est pourquoi, elles interviennent sur ce volet en fonction de leurs compétences mais y sont familiarisées au cours de la progression du projet. Les bénévoles se positionnent sur des activités en lien avec leurs compétences et en développent également de nouvelles, notamment dans la restauration et l'organisation d'événements. Elles viennent en appui sur l'administratif, la gestion, la commercialisation, l'organisation d'événements, etc.

Le fait de travailler dans le champ de l'économie sociale et solidaire nécessite *« beaucoup de souplesse, d'adaptation, de conviction, de capacité de convaincre aussi, d'empathie, et d'adaptation encore une fois et d'ouverture »* (Bénévole CIP20). La notion de collectif est centrale dans le projet, les femmes ont aussi dû apprendre à travailler ensemble. Cela demande une adaptation et beaucoup de compréhension de l'autre. Enfin, la patience est très présente dans ce projet où tout se développe dans une temporalité lente.

Il y existe un réel besoin de formation chez les salariées. Sans cela, l'objectif d'autonomie par rapport aux bénévoles sera difficile à atteindre puisque la gestion d'un restaurant requiert des compétences spécifiques qu'elles n'ont pas encore toutes acquises. Les domaines de compétences qui seraient à renforcer sont divers. Cependant, les formations en gestion et administration seraient à prévoir en priorité.

Certaines salariées ont besoin d'une remise à niveau de l'écrit en français, pour d'autres il serait nécessaire d'apprendre à utiliser l'informatique... *« Il faut qu'on se forme en communication et sur la technicité aussi, parce que nous avons de nouveaux outils et avons besoin de formation pour les utiliser correctement et gagner en aisance »*. (Salariée CIP20).

L'équipe de CIP20 a sollicité le soutien de la Fondation Orange afin de mettre en place une formation d'initiation à l'informatique qui sera bientôt mise en place pour les salariées

L'association cotise à Uniformation. Quand les salariées repèrent des formations qui les intéressent, elles en émettent la demande et peuvent ensuite suivre les cours sur leur temps de travail. Une salariée suit actuellement des cours de remise à niveau en français tous les mardis après midi. Cependant, une des fondatrices nous explique qu'elles souhaitent participer à ces formations mais que mais qu'elles éprouvent des difficultés à les suivre sur le temps de travail car elles culpabilisent de s'absenter alors qu'il y a des tâches à accomplir.

## **8. LIENS AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES**

Au démarrage de l'initiative, l'association CIP20 a été soutenue par différents acteurs locaux : la Mairie de Paris, la Mairie du 20<sup>ème</sup>, la Caisse d'Allocation Familiale, les centres sociaux, les bailleurs sociaux. *« Nous avons cette chance là à Paris, d'avoir des équipes sur chacun des territoires qui ont pour mission de faciliter les partenariats, mettre en place les actions communes, les associations. »* (Bénévole CIP20)

L'ADEL ayant signé une convention avec la Mairie de Paris pour accompagner les femmes porteuses du projet de création d'une activité économique via la restauration a commencé par *« réunir autour de la table, tous les acteurs du territoire qui pouvaient, à un moment ou l'autre du projet, être utiles. »* (Bénévole CIP20). Ainsi, tous les six mois, un comité de suivi constitué des femmes porteuses du projet, de l'ADEL, d'un représentant de la Mairie de Paris, de bailleurs sociaux, de centres sociaux et d'un représentant de la DIRECCTE, se réunissait pour échanger autour du projet et de ses avancées. L'objectif de ce comité de suivi était de fédérer les acteurs du territoire autour du projet et de nouer des partenariats sur le long terme.

Créer une association pour porter une activité économique sociale et solidaire n'a pas été simple. En effet, certains acteurs publics n'ont pas souhaité soutenir le projet dans la mesure où celui-ci n'était pas viable économiquement à court terme. Il a fallu convaincre les élus locaux de l'intérêt social du projet ; à savoir permettre à des femmes de créer leurs propres emplois et créer du lien social au travers d'activités proposées au sein du local de CIP20. Par

exemple les soirées à thèmes et les ateliers avec les écoles ont un impact sur le quartier d'implantation, etc. *« Nous avons dû mener beaucoup de négociations avec les politiques pour pouvoir effectivement soit obtenir des financements, soit obtenir des soutiens et de toutes façons aussi faire bouger les lignes. »* (Bénévole CIP20)

Ce travail de sensibilisation ne s'arrête jamais car les interlocuteurs des pouvoirs publics de CIP20 changent, cela peut parfois constituer un frein pour CIP20 qui doit à nouveau convaincre les personnes de son utilité sociale. *« Nous devons toujours justifier que oui, nous sommes une associations avec une activité marchande mais aussi avec des activités d'intérêt général qui ont besoin de financements publics. Je pense que le frein, cela reste toujours celui-là. »* (Bénévole CIP20)

A l'origine, CIP20 a été soutenue par la Mairie de Paris via les actions de l'ADEL car il devait servir de modèle reproductible pour d'autres expériences portées par des femmes ; *« Dans tous les quartiers, dans toutes les villes de France, tu as des groupes de femmes qui savent faire des choses et qui ont envie de s'organiser [...] qui se disent « mais pourquoi nous ne transformerions pas cela en activité économique ? »* (Bénévole du CIP20)

C'est dans cette perspective de transmissions d'expériences et de connaissances que les porteuses du projet du CIP20 sont régulièrement sollicitées pour intervenir dans certains colloques. Elles évoquent l'histoire du projet, son cheminement, leurs réussites mais aussi les freins et les difficultés rencontrées tout au long de la création de CIP20 et encore aujourd'hui pour pérenniser leurs emplois.

Même si les financements ont parfois été difficiles à obtenir, CIP20 bénéficie d'une bonne couverture médiatique au niveau local (interviews dans la presse locale, sur internet, organisation d'événements lors de la journée des droits des femmes, etc.) grâce aux soutiens des élus locaux et des cadres techniques : *« CIP20 a été pas mal médiatisé par rapport à d'autres associations. [...] C'est comme si CIP20, pour la Mairie du 20<sup>ème</sup>, c'est une vitrine. »* (Bénévole CIP20)

Ainsi, lors de l'inauguration du local de CIP20, étaient présents des élus de la Mairie du 20<sup>ème</sup> et de la Mairie de Paris, Madame la Préfète de Paris, ainsi que la personne en charge de l'ESS

à la ville de Paris : « *les élus sont toujours les premiers à vouloir s'associer à un beau projet comme celui-là.* » (Bénévole CIP20)

Encore aujourd'hui, les élus investissent les locaux de CIP20, et les salariées et les bénévoles du CIP20 n'hésitent pas à les solliciter en cas de besoin.

## 9. TERRITOIRE ET TYPOLOGIE DE PARTENARIATS

Le restaurant traiteur interculturel : CIP20 est implanté dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris depuis 2015. Cet arrondissement fait partie des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Paris. Ils sont aussi marqués par la jeunesse de leur population : un habitant sur trois a moins de 25 ans (32% contre 28% à Paris). L'enjeu de la formation et de l'accès à l'emploi est majeur pour ces territoires où 16% des actifs sont en recherche d'emploi et 42% des habitants n'ont aucun diplôme.

### *Implantation : L'espace public un territoire investi en absence de local*

En 1999, vingt bénévoles étaient mobilisées autour de ce projet mais ce nombre a été réduit dans la mesure où les femmes ne pouvaient pas se permettre de rester sans emploi. Au final, cinq femmes sont restées et se sont appuyées sur leur savoir-faire : la cuisine.

Vecteur interculturel, toutes les cuisines ont leur place et une transmission réciproque s'opère au sein de l'association. Les prémices de l'initiative sont sommaires ; faute d'un local, elles stockent le matériel chez elles et se déplacent en bus avec leurs plats pour assurer les livraisons. En se remémorant cette période, elles se qualifient de « nomades ». C'est seulement dans un second temps que la Mairie leur loue un box où entreposer leur matériel.

### *Des partenaires clés pour le développement de leur projet :*

Le **centre social Annam** qui appartient à la **CAF** leur a permis de bénéficier de créneaux pour cuisiner. Une convention avec la CAF a été établie afin d'accéder plusieurs fois par semaine à

la cuisine du centre social. Une fois par mois, elles confectionnaient un repas à cinq euros pour les chômeurs et à huit euros pour les travailleurs.

En premier lieu, elles chercheront un local par leur propres moyens, et c'est en s'adressant à Paris Habitat qu'elles obtiendront un soutien. Paris Habitat leur propose plusieurs locaux mais les loyers étaient trop élevés. Deux années s'écoulaient avant qu'elles trouvent leur lieu d'implantation.

C'est Agence pour le Développement de l'Economie Locale (ADEL) qui a accompagné CIP20 dans le développement et la pérennisation de leur initiative. L'ADEL accompagnait des collectifs de femmes dans leur montage d'activités de proximité dans des quartiers prioritaires, populaires avec l'idée que ces femmes ont des compétences et des savoir-faire qu'elles ont du mal à valoriser sur le marché du travail. Ce qui les conduits souvent à être cantonnées à des métiers précaires et peu rémunérés.

Aujourd'hui, l'association répond à divers appels à projets afin de trouver des partenaires publics ou privés qui participent aux financements de ses projets.

### *L'impact sur le territoire : Une présence significative à divers évènements*

Au niveau local, le lieu d'implantation n'est pas aujourd'hui remis en question d'autant plus qu'il est bien identifié dans le quartier. Et les nombreux évènements telles que les fêtes de quartier, le marché de Noël, la fête des associations, les ateliers avec les centres sociaux et les projets ateliers avec les enfants des écoles du quartier amplifient sa notoriété. Le « bouche à oreille » fonctionne bien selon les femmes du CIP20 qui s'appuient également sur leurs réseaux personnels. En revanche, certains commerçants peuvent percevoir CIP20 comme une concurrence déloyale, ce qui nécessite sans cesse de pouvoir expliciter la démarche du projet. Au-delà de sa dimension économique, ce projet permet de changer les représentations sur les femmes immigrées ; c'est-à-dire reconnaître qu'elles ont des capacités pour porter ce type de projet.

### *Accroître en visibilité : Un axe à développer*



CIP20 a également créé un site web, une démarche incontournable pour expliciter son projet en termes d'activités, d'évolution mais également pour gagner en visibilité. Par ailleurs, la chaîne Demain !<sup>1</sup> a réalisé une vidéo sur l'association CIP20, à travers le témoignage de Bahia Bachir, pour le site entreprisesdesquartiers.fr en partenariat avec l'AFE (Agence France Entrepreneur), qui constitue un acteur de référence en matière d'information sur la création, la reprise et le développement des entreprises en France. Ce qui représente une formidable vitrine pour expliciter la genèse du projet mais aussi ses faiblesses et ses forces. Dans cette interview c'est bien la force du collectif qui est mis au premier plan avec humilité et détermination.

Les femmes sont souvent peu identifiées par les partenaires comme de potentielles actrices économiques mais plutôt comme des actrices de la vie locale. Il faut un certains temps pour gagner la confiance des partenaires et les convaincre que les femmes sont capables d'entreprendre et de pérenniser une activité économique. Accompagner des collectifs de femmes vers une professionnalisation de leurs compétences, implique des négociations avec pouvoirs publics et un soutien des acteurs territoriaux.

Si certaines personnalités sont venues déjeuner au CIP20, il faut souligner qu'il existe un risque d'être instrumentalisé et de devenir une vitrine pour les politiques.

---

<sup>1</sup> Une chaîne de télévision française dédiée à l'emploi, la formation, l'entreprise